



Vélizy, le 30 juillet 2014

M. Jean-Bernard LEVY
PDG THALES

Copie :

David TOURNADRE DRH THALES
Dominique LAMOUREUX Responsable Ethique

Objet : Relation entre THALES et l'Etat d'Israël

Monsieur le Président,

Par ce courrier, je viens vous interpeller sur notre relation commerciale avec l'Etat d'Israël. Le contexte actuel nous oblige à cette démarche, car comment accepter ce qui se passe actuellement en Palestine et plus particulièrement dans la bande de GAZA. Il est impensable de mettre sur un même pied d'égalité l'envoi de roquettes qui ont fait un mort et une dizaine de blessés – ce qui est bien sur également intolérable – et plus d'un millier de morts et un nombre bien plus important de blessés, qui, pour bon nombre, resteront mutilés à vie. Les hôpitaux, les écoles, les lieux de cultes sont pris pour cible ... Les « règles de la guerre » ne sont même pas respectées (« la notion de riposte juste et proportionnée » est bafouée). Ce à quoi nous assistons actuellement sera sans aucun doute reconnu par la communauté internationale comme un crime de guerre, une enquête internationale est en cours, car comment nommer ce bombardement continu de la bande de Gaza, lieu où la densité de population est la plus importante au monde ? En Israël même, et au sein de la communauté juive, les protestations montent.

Nombreux sont les salariés du Groupe qui s'interrogent sur la relation qu'entretien THALES et l'Etat d'Israël et sur les relations commerciales que nous avons avec certaines sociétés israéliennes, que ce soit en matière d'achat ou de vente de matériel civil mais aussi et surtout militaire.

Et ils ont raison.

Le code éthique THALES que vous voulez être un « règlement intérieur » applicable à tous les salariés et dirigeants du Groupe, mais qui se veut aussi une vitrine aux yeux du monde devrait nous imposer, dans une situation aussi abominable, de réfléchir à la relation que nous entretenons avec l'Etat d'Israël.

Je précise que la CGT ne demande rien de moins que l'existant concernant la relation qu'entretient THALES avec la Palestine car il n'y en a aucune.

Pour étayer mon interpellation, je citerai deux paragraphes du code éthique THALES :

- Un contexte réglementaire en mutation :
Il est dit que Thales est signataire du pacte mondial celui-ci illustré par des initiatives comme le global compact des Nations Unies, relatif aux droits de l'Homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. « A ce pacte mondial, THALES s'y réfère pour consolider sa démarche éthique et pour conduire ses affaires ».
- Garantir des relations commerciales sûres, justes et équitables :
Il est dit : « l'émergence de nouvelles menaces (prolifération des armes de destruction massives, terrorisme,...) justifie que le Groupe porte une attention croissante au contrôle de la destination finale de ses équipements ».

Je souhaite également vous préciser que la Confédération CGT est signataire des appels du collectif national « *pour une paix juste et durable entre les israéliens et les palestiniens* » qui exige entre autre la mise en place de sanctions économiques et juridiques à l'encontre du gouvernement israélien qui ne respecte pas le droit international.

THALES dans ce contexte a un rôle à jouer et un rang à tenir d'autant plus que les salariés y sont impliqués.

Notre détermination n'est en aucun cas dirigée contre la communauté juive, ni empreinte d'antisémitisme que nous combattons sans relâche. Nous vous demandons par conséquent de revoir votre position en matière de commerce, mais aussi d'activités avec le gouvernement israélien dans les domaines militaires et à vous assurer qu'aucun produit acheté ne vient des territoires occupés par Israël en Palestine ou y sera vendu.

D'autre part, en raison des relations commerciales et industrielles que nous entretenons avec des entreprises israéliennes, des salariés de THALES sont sollicités pour y effectuer des déplacements. Pour un certain nombre d'entre eux « *humaniste et pacifiste* » cela pose un cas de conscience de s'y rendre actuellement. Je vous demande de prendre en compte leur souhait, qu'aucune sanction ne soit prise à leur encontre, qu'aucune pression ou chantage sur leur évolution de carrière ne soit effectué.

En espérant que ce courrier reçoive toute l'attention qu'exige la situation.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations cordiales.



Pour la Coordination CGT THALES
Laurent TROMBINI

LETTRE OUVERTE